

LES NOMS DE LIEUX, UN PATRIMOINE EN MOUVEMENT

Sous la direction de Pierre JAILLARD



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2022

www.honorechampion.com

INTRODUCTION

par **Pierre JAILLARD**

Président de la Commission nationale de toponymie
et du Groupe d'experts des Nations unies
pour les noms géographiques

« Le mouvement, c'est la vie¹ », écrivait Anatole France au sujet des évolutions qui affectent notre société. Et le confinement provoqué par la covid-19 nous a rappelé, en nous privant momentanément de toute mobilité ou presque, que c'est toute notre vie qui en est habituellement tissée, dans nos activités physiques, culturelles, familiales, économiques, sociales, politiques, religieuses... Pourtant, ce même confinement nous a aussi fait sentir l'excès que cette mobilité pouvait atteindre dans certains domaines et combien un ralentissement pouvait nous être salutaire, personnellement et collectivement. Aussi un ancrage à des repères fixes apparaît-il nécessaire pour résister à une vaine agitation, comme il l'est tout autant, inversement, pour produire quelque mouvement que ce soit, ou au moins pour le mesurer, voire seulement pour le percevoir.

À cet égard, les lieux apparaissent intrinsèquement comme des symboles mêmes de stabilité – du moins à l'échelle humaine : en réalité, ils sont fragiles à l'échelle géologique (à cause de l'érosion, des glaciations ou de la tectonique des plaques) et mobiles à l'échelle cosmique (du fait de la révolution de la Terre autour du Soleil, de la rotation du système solaire dans la Voie lactée ou de l'expansion de l'univers). Dans certaines cultures, ils pouvaient être animés par le cycle végétatif d'arbres comme le chêne druidique, le frêne scandinave ou le sycomore égyptien. Mais le plus souvent, un lieu se suffit à lui-même pour conserver une mémoire, malgré tous les changements qui peuvent l'affecter, notamment d'aspect ou de statut. Cet écart atteint un comble paradoxal

¹ Anatole FRANCE, « La jeune fille d'autrefois et la jeune fille d'aujourd'hui », *La Vie littéraire*, 1921.

dans les lieux saints², où des monuments commémoratifs ou culturels, justement destinés à conserver vive et à honorer une mémoire, en médiatisent tellement la perception que bien des croyants naturalistes leur préfèrent des lieux moins authentiques mais plus évocateurs...

Dans ce type de lieux plus encore qu'ailleurs, la pérennité historique ne repose pas seulement sur le témoignage matériel des lieux et sur la mémoire culturelle des peuples, mais aussi sur des produits linguistiques : les noms de lieux. Car nos langues plongent leurs racines profondément dans l'histoire. Elles se sont largement nourries de l'antiquité gréco-latine, qui nous a visiblement légué l'essentiel de notre grammaire et de notre lexique. Mais elles s'enfoncent encore au-delà jusqu'à la protohistoire indo-européenne et même pré-indo-européenne pour quelques noms communs (*pot, jard...*) et pour un nombre bien plus significatif de noms de lieux³ (*Garonne, Aube, Eure, Tarn, pic de Bure, Cucq...*). Ces noms comptent donc, avec le feu, l'agriculture ou la roue, au nombre des plus anciennes productions humaines encore en usage ! Leur ancienneté nous impressionne, conscients que nous sommes de la finitude qui marque au contraire notre condition. Elle rappelle à chacun combien l'expression de sa personnalité, et sa personnalité même, procèdent de tout un capital commun d'humanité.

Ces noms mettent ainsi en correspondance des lieux, des langues et des hommes. Et si la pérennité des lieux se communique à leurs noms, la mobilité des hommes et le rayonnement des cultures leur confèrent aussi une grande malléabilité.

Depuis toujours, les hommes ont tendance à dénommer les lieux qu'ils découvrent en empruntant dans leur langue les noms utilisés par les habitants qu'ils y rencontrent. Ce mécanisme d'emprunt reste bien discernable pour les noms de lieux étrangers en français, comme inversement dans l'usage des noms français par les immigrés dans leur langue d'origine. Sous ce second aspect, il permet aussi d'expliquer l'étonnante pérennité des plus anciens noms de lieux malgré la diversité des peuples et des langues qui s'y sont succédé.

² Sur la définition et l'histoire de la notion, voir Pierre JAILLARD, «Luoghi santi» («Lieux saints»), in Bernard ARDURA (directeur), *Lessico di storia della Chiesa* («Lexique d'histoire de l'Église»), Presses universitaires du Latran, Rome, 2020, p. 362-364 (traduction française en préparation).

³ Juan Luis ROMÁN, «La première langue d'Europe dans la toponymie des refuges méditerranéens du Paléolithique supérieur», *infra*.

Une fois empruntés – selon des modalités variables –, ces noms vivent séparément dans la langue emprunteuse et dans la langue donneuse⁴. Au plan sémantique, ils peuvent se charger de nouvelles connotations culturelles et être employés par antonomase (*la Mecque de la bande dessinée, une espèce de Woodstock catho, ce Yalta cinématographique*⁵, *là où est le pape, là est Rome...*), y compris pour désigner des lieux (*la Troisième Rome, la Venise verte, la Genève du Caucase*⁶, *les Alpes mancelles...*), et ils peuvent même entrer dans la langue courante par métonymie (*magnésie, olympes, capharnaüm, bergame, japon, macédoine, carrare, panama*, comme *bordeaux, bourgogne...*). Au plan formel, l'usage les adapte graphiquement et phonétiquement à la langue emprunteuse, que ces noms continuent à désigner des lieux, ce qui produit des *exonymes*, c'est-à-dire des noms de lieux différents des noms locaux (*Italie, Autriche, Londres, Pékin...*), ou qu'ils soient entrés dans la langue courante (*faïence, astrakan, bolduc...*).

Parallèlement, les lieux que désignent certains noms évoluent aussi. Très souvent, leur étendue varie dans le temps sans faire changer les noms, que ce soit en termes de dimension (*France*, du seul Paris au pays actuel, *Afrique*, du nord de la Tunisie au continent entier) ou par glissement géographique (*Bretagne*, de la Grande-Bretagne à la région française actuelle, *Louvain-la-Neuve*, à 25 kilomètres de *Louvain*). Certains noms se déplacent bien plus loin, au gré de la nostalgie ou des références culturelles de voyageurs ou de colons (*Paris* [États-Unis], *Jerusalem* [États-Unis], *Neauphle-le-Château* [Iran]), ou les noms de la série où *nouveau* dénote un déplacement lointain, comme *La Nouvelle-Orléans, la Nouvelle-Calédonie*, ou même en anglais *New York*, série rompue en 2016 par la déconcertante *Nouvelle-Aquitaine*).

Ce faisceau de relations fondamentales fait des noms de lieux un patrimoine culturel immatériel au sens de la convention internationale du 17 octobre 2003 conclue sous l'égide de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). En 2007 à New York, la IX^e Conférence des Nations unies sur la normalisation des noms géographiques, sous présidence française et avec la participation du

⁴ Louis DEROY, *L'Emprunt linguistique*, Presses universitaires de Liège, 1956.

⁵ Sarah LEROY, *De l'identification à la catégorisation, l'Antonomase du nom propre en français*, Louvain et Paris, 2005.

⁶ Henri DORION, « Les surnoms de lieux : des déplacements toponymiques virtuels », *infra*.

représentant de l'UNESCO, a évoqué notamment « la fragilité des noms géographiques [...], de même que la nécessité de sensibiliser le public en faisant ressortir l'élément "toponymie" dans la convention de 2003. La participation de l'UNESCO à l'effort de sensibilisation et à la protection des noms géographiques a été considérée comme un élément d'importance primordiale⁷. »

En France, au plan scientifique, les facettes de ces relations entre les lieux, leurs noms et les hommes étaient apparues suffisamment diverses et riches à la Commission nationale de toponymie (C.N.T.), à la Société française d'onomastique (S.F.O.) et à Patrimoine sans frontières (P.S.F.) pour qu'ils organisent en commun un colloque international. Ce colloque, intitulé « Toponymie et déplacements », s'est tenu justement en 2007 sous la direction scientifique de Michel Tamine, vice-président de la C.N.T., et sous la présidence d'Henri Dorion, président de la Commission de toponymie du Québec. Une vingtaine de communications ont suscité l'intérêt de tous et ont valu notre reconnaissance à chacun de leurs auteurs, ainsi qu'au directeur scientifique du colloque, qui a procédé à leur relecture. Toutefois, les actes n'ont pas été publiés, et c'est pourquoi quelques-unes de ces communications sont ici reprises et complétées.

Ainsi constitué, ce volume ne prétend ni refléter ce colloque comme l'auraient fait des actes, ni dresser une typologie exhaustive de ces diverses facettes de la toponymie comme pourrait l'ambitionner un ouvrage collectif. Il entend surtout contribuer à sensibiliser le public aux enjeux patrimoniaux de la toponymie, à aiguïser sa curiosité et à lui indiquer des pistes qu'il puisse explorer à sa guise. Puissent ses lecteurs y trouver l'assurance qu'ils fréquentent là un domaine d'étude inépuisable et une généreuse source d'émerveillement !

⁷ Compte rendu de la Conférence, § 43.